



Amiens, le 18 avril 2020

Communiqué de presse

Episode orageux du vendredi 17 avril 2020

Inondations et coulées de boue



Un épisode orageux très violent et très localisé s'est produit vendredi 17 avril aux environs de 18 heures à l'est d'Abbeville et a entraîné des inondations ainsi que des coulées de boues sur les communes de Allery, Bernâtre, Buigny-l'Abbé, Bussus-Bussuel, Cocquerel, Conteville, Cramont, Francières, Maison-Roland, Maizicourt, Pont-de-Metz, Saint-Riquier, Vauchelles-les-Quesnoy, Yaucourt-Bussus.

Les communes les plus fortement impactées sont Bussus-Bussuel, Francières et Buigny-l'Abbé. Pour ces trois communes, 120 habitations ont été touchées et pour certaines l'eau est montée jusqu'à 1m50 de hauteur.

Aucune victime n'est à déplorer et aucune personne n'a dû être relogée pour le moment. Certaines habitations ont subi d'importants dégâts avec les inondations et les coulées de boues qui ont traversé les villages.

Les opérations de pompage des sous-sols inondés par les sapeurs-pompiers se poursuivent. Le pompage de certains sous-sol inondés où l'eau boueuse s'est mélangée avec le fioul des chaudières pourrait prendre plus de temps car il nécessite l'intervention d'entreprises spécialisées pour éviter des pollutions aux hydrocarbures.

Au plus fort de l'événement, l'électricité a été coupée dans 240 foyers. En début d'après-midi, une dizaine de foyers n'étaient pas rétablis en raison des sous-sols toujours inondés.

Depuis vendredi soir, 120 sapeur-pompiers du SDIS de la Somme ont été mobilisés et ont effectué 77 interventions. 12 gendarmes sont également intervenus en appui des services de secours et des élus locaux.

Les voies de circulation RD1001, RD 183 et RD 153 ont été coupées vendredi soir lors de l'orage. La RD1001 entre Abbeville et Flixecourt est de nouveau ouverte depuis samedi matin, les RD 183 et 153 sont en cours de nettoyage et peuvent être difficilement praticables sur certaines portions. La direction infrastructures du conseil départemental a renforcé ses moyens sur le secteur afin d'aider les communes à remettre en état les axes routiers et les rues.

La croix rouge de la Somme a également mobilisé ses équipes et une trentaine de bénévoles sont depuis hier soir sur les 3 communes les plus touchées pour prêter assistance aux personnes les plus touchées et les plus vulnérables.

S'agissant d'une inondation par ruissellement et coulée de boue, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pourra être sollicitée par les maires des communes concernées auprès de la préfecture qui appuiera la démarche auprès du ministère dans les meilleurs délais.